

Madame, Monsieur,

Je vous informe que la prochaine séance du Conseil municipal aura lieu dans la salle du Conseil le :

**Lundi 2 Février 2026 à 18H30
A la salle du Conseil à l'hôtel de Ville**

L'ordre du jour sera le suivant :

➤ Approbation des Procès-Verbaux du Lundi 22 Septembre 2025 et Lundi 8 décembre 2025

Administration générale

- 01 - Information au Conseil municipal sur les décisions prises par le Maire en vertu des dispositions de l'article L.2122-22 du CGCT,
- 02 - Rapport 2024 Grand Poitiers Communauté Urbaine,
- 03 - Convention d'adhésion à l'Agence des Territoires de la Vienne (AT86),
- 04 - Convention de prestation de service avec la Maison des Projets,

Finances – Commandes Publiques

- 05 - Débat d'orientation budgétaire 2026,
- 06 - Annulation de titre de recette pour capture d'un animal,
- 07- Constitution d'un groupement de commandes –
Renouvellement des marchés d'assurances,

Cadre de Vie

- 08 - Convention d'accompagnement pour la transition énergie climat,

Urbanisme

- 09 - Elaboration de nouveaux périmètres délimités des abords des monuments historiques,
- 10 - Avis sur l'aliénation de logements sociaux appartenant à EKIDOM,
- 11 - Cession partie haute de la place des Castors à la SCI Castors Hervé.

Par ailleurs, la séance du Conseil municipal sera ouverte au public.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Gérald BLANCHARD

